

# Partir en vacances sans voiture ? C'est possible en Bretagne !

En 2014, l'Ademe Bretagne a lancé, en partenariat avec le [comité régional du tourisme](#), le programme « Voyager en Bretagne sans ma voiture ». L'idée est de « **proposer des idées de séjours de 3 jours et 2 nuits avec des activités sur place ou à proximité, accessibles par des moyens de transport novateurs et durables** ».

Les séjours sont commercialisés depuis 2015. Une dizaine d'établissements de tourisme s'est prêtée au jeu. Ces lieux d'hébergements étaient déjà investis dans le club « [Voyager responsable Bretagne](#) » dont le but est de « **développer le tourisme responsable et faire la promotion des adresses responsables de vacances en Bretagne** ».

## Des tarifs raisonnables

Pour chaque séjour, des moyens de transport alternatifs (train, car, covoiturage...) sont proposés aux vacanciers pour se rendre sur le lieu de résidence. Les différentes activités sont situées à proximité, pas besoin de voiture pour y aller ! Enfin, les établissements s'engagent sur des tarifs « tout inclus » à des prix raisonnables. Les professionnels du tourisme participant peuvent ainsi « **être acteur du changement du mode de déplacement de leurs clients** ».

À l'heure actuelle, cinq établissements participent à ce programme dans le Morbihan. On en trouve trois dans le Finistère, deux dans les Côtes-d'Armor et un en Ille-et-Vilaine. « **L'objectif est de généraliser ce**

**dispositif auprès d'un plus grand nombre d'hébergements sur le territoire »**, peut-on lire sur le site de l'Ademe.

**Plus d'infos :**

[www.voyagez-responsable.tourisembretagne.com](http://www.voyagez-responsable.tourisembretagne.com)